

L'immigration marocaine en Espagne

En l'absence d'espoir de trouver au Maroc un terrain propice à l'émancipation économique, ses citoyens les plus pauvres émigrent. Première destination : l'Espagne. L'auteur fait ici le portrait d'une population nombreuse, laborieuse et active surtout dans les emplois que dénigrent les Espagnols. Leur participation à la croissance de certaines régions de la péninsule n'en font pas moins des parias. Courtisés pour leurs bras, éconduits pour leur faciès.

Bien que la présence des Marocains en Espagne soit relativement ancienne, l'émigration de travail proprement dite n'a commencé à prendre un essor remarquable qu'à partir de la moitié des années quatre-vingt. Autrement dit, l'Espagne n'a commencé à exercer une forte attraction sur la force de travail marocaine qu'après la décision unilatérale prise par l'ensemble des pays traditionnels d'emploi de l'Europe du Nord de suspendre l'immigration. Mais si "l'exportation des muscles" vers ces derniers pays était relativement bien encadrée par des conventions de main-d'œuvre signées par les pays concernés avec le Maroc, le mouvement des départs vers l'Espagne a pris depuis un caractère spontané et brutal. Et si l'Espagne a tenté récemment de maîtriser ce flux par la conclusion de deux accords avec le Maroc – le premier, signé en 1999, concerne les travailleurs saisonniers, mis en application peu de temps après et le second, signé en 2001, n'a pas encore démarré –, les faits ont montré que cette tentative n'a aucun effet pratique, puisque le recrutement organisé n'a concerné dans l'ensemble qu'environ sept cents personnes, essentiellement des femmes. Les Marocains continuent à émigrer clandestinement et ne parviennent à régulariser leur situation administrative que par la suite. C'est ainsi que leur nombre est passé de 3 000 personnes en 1981 à plus de 247 000 personnes à la fin du mois d'avril 2002.

Cette augmentation vertigineuse n'est pas un fait du hasard, elle est due à la combinaison de facteurs complexes, aussi bien internes qu'externes. Parmi les facteurs internes, on peut citer l'aggravation de la situation sociale au Maroc : taux de chômage élevé, augmentation rapide du nombre de pauvres et forts déséquilibres régionaux. En effet, l'économie marocaine, après dix ans de politiques d'ajustement structurel, n'a pas pu décoller. Elle reste très tributaire des conditions climatiques. La mise en place d'un gouvernement d'alternance en 1998 n'a pas donné une véritable impulsion à l'activité économique. Après quatre ans d'exercice, le bilan est très modeste, voire négatif si l'on en croit le rapport de la Bank Al Maghrib remis au roi Mohamed VI en 2001. Selon ce document, *"le Maroc s'est mis dans la situation d'un ample retour en*

par **M'hamed Lazaar**,
maître de conférence
à l'université de Fès,
Maroc



1)- *L'Économiste*, Maroc, 11 juillet 2001, p. 6.

2)- Bernabe Lopez Garcia, "Migrations internationales entre le Maghreb et l'Europe", actes du colloque maroco-allemand de Munich, 1997.

3)- Gildas Simon, *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Puf, Paris, 1995.

4)- Bernabe Lopez Garcia, "El fantasma de la invasión", *El País*, Madrid, 28 novembre 1991.

5)- Vicente Gozalvez Pérez, "L'immigration étrangère en Espagne (1985-1994)", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XII, n° 1, 1996.

arrière. La situation économique est revenue aux années soixante-dix quatre-vingt.⁽¹⁾ Un tel retour explique la recrudescence sans précédent de l'émigration clandestine vers l'Espagne en particulier, et vers l'Europe occidentale en général durant ces dernières années.

La première communauté étrangère d'Espagne

Après une évolution lente et progressive jusqu'au milieu des années quatre-vingt, la communauté marocaine en Espagne va connaître une croissance rapide et brutale à partir de 1987, peu après la promulgation de la loi sur les étrangers. La plus grande vague d'émigration a été enregistrée en 1990 et 1991, comme en témoigne le nombre d'inscrits dans les consulats marocains en Espagne : on passe de 2 438 en 1982 à 9 446 en 1990, puis à 13 698 en 1991⁽²⁾.

Cette intensification des flux, faut-il le préciser, s'est effectuée en l'absence d'intervention de l'État, théoriquement responsable de l'organisation de l'émigration. Une telle évolution s'inscrit largement dans le bouleversement qu'a connu l'Espagne ces dernières années, en se transformant de pays d'émigration en un pôle très attractif où confluent des migrants d'origines diverses⁽³⁾. De nombreux facteurs sont à l'origine de l'impulsion des départs, dont deux ont joué un rôle décisif : le premier, interne, découle de la décision prise en 1990 par l'administration marocaine de faciliter les démarches pour l'obtention d'un passeport. Par contre le second, externe, est lié à l'engagement de l'Espagne dans une opération de régularisation de la situation des étrangers installés illégalement sur son sol, et ce avant la mise en application du système de visas, le 15 mai 1991. Les Marocains qui venaient d'obtenir leurs passeports se sont dirigés massivement vers l'Espagne pour bénéficier de cette occasion exceptionnelle ; surtout que l'entrée sur le territoire espagnol jusqu'à cette date s'effectuait sans grandes difficultés.

Certains auteurs espagnols, décrivant l'arrivée massive des Marocains sur le territoire de leur pays, n'ont pas hésité à qualifier cette situation "d'invasion"⁽⁴⁾. Lors du processus de régularisation de 1991, le nombre de Marocains qui ont bénéficié de cette opération a dépassé les 48 000 personnes, ce qui les a placés en première position⁽⁵⁾. Depuis, la communauté marocaine est devenue la première population étrangère d'Espagne, devant les Britanniques et les Allemands.

Malgré les efforts déployés par la suite par l'Espagne pour restreindre drastiquement l'arrivée des immigrés, on constate une augmentation notable et soutenue de la communauté marocaine par rapport aux autres étrangers. Les départs, depuis l'instaura-

Évolution de la population marocaine résidant légalement en Espagne entre 1995 et 2001

Année	Résidents marocains
1995	74 886
1996	77 189
1997	111 110
1998	140 996
1999	161 870
2000	194 099
2001	223 000

Source : Abdelkrim Belguendouz, *L'ahrig du Maroc, l'Espagne et l'UE : plus d'Europe... sécuritaire*, Boukili impression, Kénitra, 2002, p. 45.

tion du régime des visas, se font presque exclusivement d'une façon illégale. Les candidats à l'émigration, bien qu'ils aient recours à de nombreux moyens pour traverser le Déroit [de Gibraltar], utilisent majoritairement "les barques de la mort", "de la fortune" ou "du désespoir". Un véritable commerce humain s'est développé entre les deux rives de la Méditerranée. Une fois entrés sur le territoire espagnol, la majorité des clandestins marocains arrivent à régulariser leur situation. À titre indicatif, entre 1990 et 2001, un peu plus de 144 749 Marocains ont été régularisés. Ceci a permis à la communauté marocaine résidant légalement en Espagne de maintenir sa position de groupe étranger le plus nombreux et le plus dynamique.

D'après les sources officielles, la communauté marocaine établie légalement en Espagne représente aujourd'hui plus de 20 % de l'ensemble des étrangers du pays, sans parler des clandestins dont l'effectif s'accroît quotidiennement. Cette proportion augmentera davantage encore dans les années à venir, compte tenu de l'intensification de l'émigration clandestine et du regroupement familial. Celui-ci s'est en effet fortement développé depuis l'an 2000, et ce malgré la rigidité de la réglementation en vigueur. Car aujourd'hui, l'immigré marocain établi en Espagne doit obligatoirement, pour faire venir sa femme, disposer d'un acte de mariage récent approuvé par douze témoins, même s'il est marié depuis dix ans.

De plus en plus de femmes émigrent

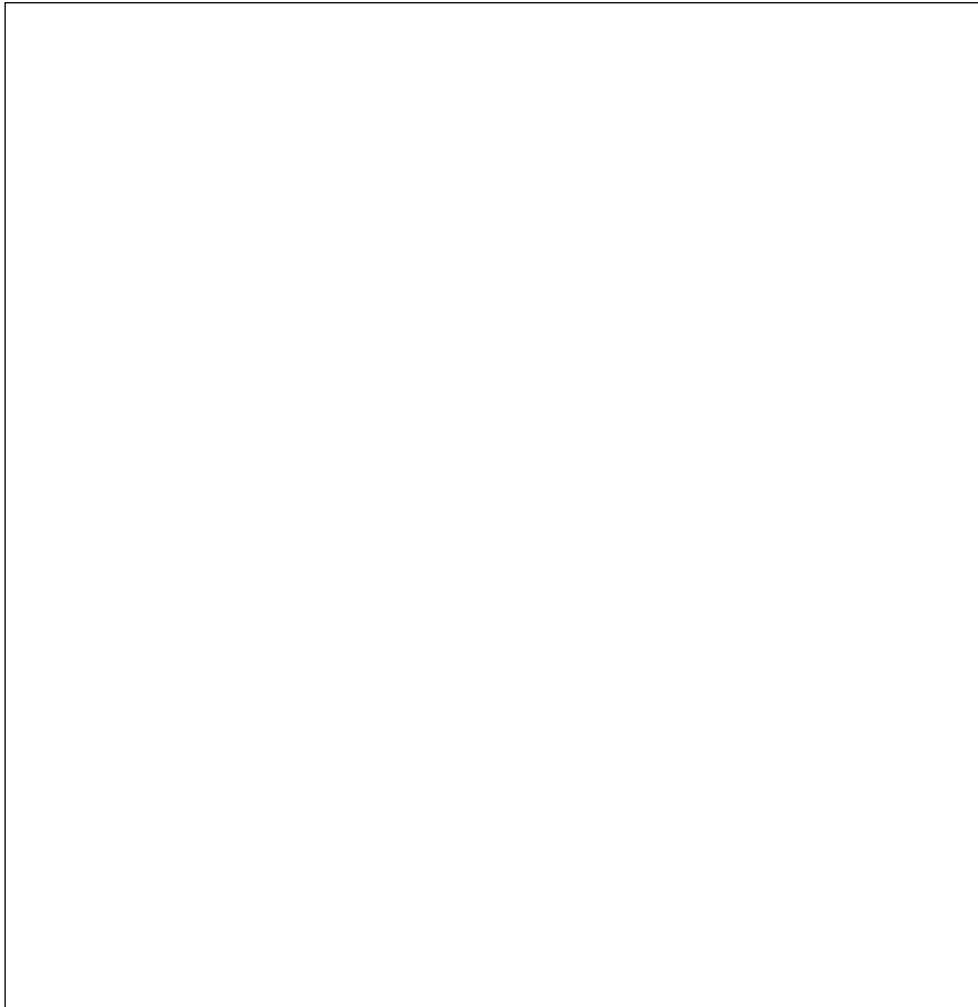
Rares sont les jours qui passent sans que les médias nous transmettent des informations relatives au nombre de Marocains arrêtés, ou ayant péri dans les eaux du Déroit alors qu'ils tentaient de rejoindre "l'Eldorado" espagnol. Pour la seule année 2001, d'après les données officielles, les gardes frontières espagnols ont arrêté et expulsé plus de 21 000 immigrés clandestins marocains, contre 15 195 en 2000. Le nombre de Marocains ayant trouvé la mort dans le Déroit ou dans l'Atlantique, entre 1997 et 2001, dépasse les 4 000 personnes⁽⁶⁾.

La politique de verrouillage des frontières pratiquée par l'Espagne depuis son adhésion à l'espace Schengen, et renforcée davantage ces dernières années, n'a pas empêché et n'empêchera jamais l'arrivée des clandestins marocains sur son sol. Ainsi qu'il ressort de la déclaration finale de la Conférence méditerranéenne sur la population, la migration et le développement, tenue à Majorque en 1996, "*ni les fermetures de frontières, ni les aléas du voyage, souvent à l'issue tragique, ne décourageront les candidats à l'émigration. Tant que le non développement du Sud ne permettra pas aux populations, et surtout aux jeunes, de satisfaire leurs aspirations, ceux-ci essaieront de réaliser des projets migratoires.*"⁽⁷⁾

Les départs, depuis l'instauration du régime des visas en Espagne en mai 1991, se font presque exclusivement d'une façon illégale.

6)- *Alayam*, n° 39, 30 mai 2002.

7)- Jean-Claude Chasteland, Conférence méditerranéenne sur la population, les migrations et le développement, organisée à Palma de Majorque du 15 au 17 octobre 1996 par le Conseil de l'Europe, p. 65.



**"Inès, ma cousine,
traverse la frontière
avec son frère jumeau",
Algésiras, Espagne.**

8)- Georges Tapinos,
"Mouvements de population
et libres échanges à l'horizon
2010", in *Annuaire de la
Méditerranée*, Groupement
d'études et de recherches
sur la Méditerranée (Germ),
Casablanca, 1997.

L'écart qui ne cesse de s'élargir entre les deux rives de la Méditerranée, aggravé par les forts taux d'accroissement démographique et les faibles taux de création d'emploi au Maroc, renforcera davantage l'intensification des flux clandestins. Georges Tapinos, en 1997, analysant les mouvements de population dans les pays du Maghreb, avait souligné que *"le cas du Maroc est différent, il y a non seulement un effet de dimension, une transition démographique plus tardive, une économie plus traditionnelle, mais aussi des indices montrant la persistance d'une propension à émigrer en dépit de la fermeture des frontières des pays européens"*⁽⁸⁾. Ceci est d'autant plus vrai lorsque l'on connaît la structure démographique du pays où les moins de quinze ans représentent plus de 35 %, ainsi que le taux de croissance de la population active dépasse, qui 2,8 % contre 2,06 % pour l'accroissement de l'ensemble de la population. En 1998, d'après les don-

nées officielles publiées par la direction de la Statistique, le taux de chômage urbain était de 19 %⁽⁹⁾, bien que tout le monde s'accorde à penser que ce chiffre est sous-estimé.

Les mesures prises par le gouvernement d'alternance étaient insuffisantes pour absorber le trop-plein de jeunes au chômage, et pour réduire les poches de pauvreté qui n'ont pas cessé de se multiplier. D'après les résultats de l'enquête sur le niveau de vie de la population réalisée entre 1998 et 1999, 5,3 millions de Marocains vivent au-dessous du seuil de pauvreté⁽¹⁰⁾. En 1999, un peu plus de 30 % de Marocains dépensaient moins de dix dirhams par jour (soit un euro environ), chiffre reconnu officiellement par le Premier ministre socialiste de l'époque. De même, les inégalités sociales ne cessent de s'aggraver. À en croire les données de la Banque mondiale, les 20 % les plus pauvres détiennent à peine 6,5 % de la richesse nationale, alors que 20 % des plus riches en possèdent près de la moitié, plus de 46 %⁽¹¹⁾.

Dans ces conditions socio-économiques défavorables, les populations ont tendance de plus en plus à tenter leur chance dans l'émigration. L'émigration clandestine vers l'Espagne ne se limite plus comme auparavant à l'ancienne zone du protectorat espagnol, mais touche l'ensemble du territoire national. Une enquête récente réalisée par l'AFVIC⁽¹²⁾ sur un échantillon de huit cents personnes de moins de trente ans, dont 60 % de sexe masculin, sur les axes Nador-Oujda, Casablanca-Beni Mellal et Casablanca-Marrakech, a montré que l'idée de vivre à l'étranger prend naissance dès l'école primaire pour devenir une obsession au lycée. Et pour ceux qui n'ont pas de revenu stable, le chiffre est affolant : 94 % d'entre eux souhaitent partir en Europe pour s'y installer⁽¹³⁾.

À l'heure actuelle, au Maroc, l'émigration clandestine n'est pas seulement l'affaire des hommes comme auparavant, mais elle touche de plus en plus de femmes, jeunes et moins jeunes, parfois mêmes mariées. Des femmes qui ont leur propre projet migratoire, alors que les départs des femmes seules, pour des raisons sociologiques, étaient très limités jusqu'au début des années quatre-vingt⁽¹⁴⁾. Ce phénomène exprime non seulement le changement qu'a connu la société marocaine, l'ouverture de plus en plus grande sur le monde extérieur, la volonté de s'affirmer, mais aussi la gravité de la crise dont souffrent les ménages.

Répartition de la communauté marocaine en Espagne

Parallèlement à la croissance soutenue de la communauté marocaine en Espagne, la géographie des lieux d'installation des immigrés a connu une extension considérable, même si quatre régions restent les pôles les plus attractifs : la Catalogne, où s'installent plus de 40 % des résidents marocains, suivie de Madrid, de l'Andalousie et de Murcie. La

9)- *Jeune Afrique*, n° 2002, Paris, 25 mai 1999.

10)- Données publiées par *Al-Ahdath Al-Maghribia*, 13 septembre 2002.

11)- Renaud de Rochebrune, "En attendant l'alternance économique", *Jeune Afrique*, 1999, *op. cit.*

12)- Association des amis et familles des victimes de l'immigration, Maroc.

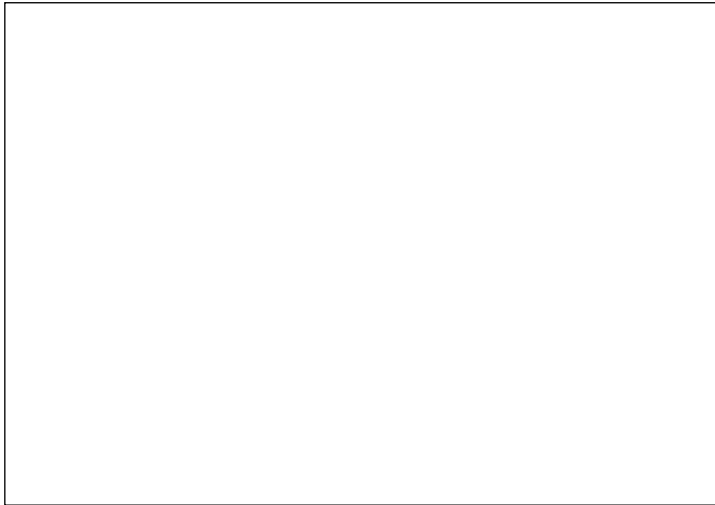
13)- *Le Journal*, 24 novembre 2001.

14)- M'hamed Lazaar, "La migration internationale marocaine : aspects récents", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, CNRS éd., Paris, 1995.

présence des Marocains dans les îles Baléares et les Canaries est relativement importante. Tandis que l'attraction des autres régions, telles que Castilla-Mancha, le Léon ou le Pays-Basque, reste très modérée dans l'ensemble. En 2001, le poids de l'Andalousie s'est beaucoup renforcé, du fait de sa position comme porte d'entrée en Espagne, où débarque la majorité des immigrés clandestins, mais aussi en raison du type d'insertion de la force de travail marocaine sur le marché de l'emploi espagnol, de l'importance de l'économie souterraine dans la région et de l'explosion depuis les années quatre-vingt de l'activité touristique. Il est intéressant de noter que la surreprésentation des immigrés marocains dans cette région ne correspond pas à un déficit régional de la main-d'œuvre, puisque cette région, vers la moitié des années quatre-vingt-dix présentait encore un taux de chômage très élevé, au-dessus de la moyenne nationale. Par contre, il existe une nette corrélation entre la forte présence des Marocains et le développement de l'emploi dans la Catalogne, Madrid et Murcie. Il s'agit des régions les plus dynamiques de l'Espagne, mais aussi de celles qui présentent la plus forte croissance du marché de l'emploi étranger. Il existe un rapport très étroit entre l'activité régionale du bâtiment, de l'agriculture, des services et l'importance de la présence de Marocains. En 1994, sur un ensemble de 372 888 offres d'emploi pour les étrangers dans le cadre du système de contingents (dont 8 396 "places" pour les Marocains), la Catalogne, à elle seule, a absorbé quelque 8 892 travailleurs, répartis entre les services domestiques (5 112), l'agriculture (1 502) et les autres services (1 351), le reste étant réparti sur d'autres secteurs. Madrid, pour sa part, a absorbé 8 904 immigrés pour les services domestiques et 1 334 pour les autres services. Quant à Murcie, elle a attiré 4 804 immigrés, dont 2 030 Marocains originaires en majorité du Rif oriental, tous pour les travaux agricoles, contre 2 878 pour l'Andalousie et 946 pour Valence.

Des conditions de vie et de travail très difficiles

Nombreuse et dynamique, la communauté marocaine établie en Espagne est aussi parmi les plus pauvres. De ce fait, elle est très marginalisée et soumise à un mépris total. L'image des Marocains chez les Espagnols est très négative : ils sont jugés dangereux, alcooliques, délinquants, criminels, voire sauvages. Une telle image est largement véhiculée par certains partis politiques, voire par le chef du gouvernement espagnol lui-même lorsqu'il n'hésite pas à lier l'extension de la délinquance et l'augmentation de l'effectif des prisonniers en Espagne à la poussée migratoire. Très rares sont les jours qui passent sans que les Marocains n'apparaissent dans les rubriques des faits divers des journaux, accusés de trafic de drogue, d'infractions, d'ac-



“L’appartement
de Mohamed et Najat”,
Témara.

tions violentes et de participation à des affrontements avec d’autres groupes. L’immigration, surtout celle des Marocains, est devenue dans les médias espagnols synonyme de crime et de violence.

Aujourd’hui, les Espagnols ne veulent voir les Marocains que dans les champs, sous les serres et sur les chantiers du bâtiment. Ailleurs, en ville, ils sont indésirables. Ils ne veulent pas qu’ils fréquentent les bars, les discothèques, les cafés où il arrive qu’on refuse de les servir. Parfois, les Espagnols ne souhaitent même pas partager avec eux la même rue. À El Ejido, “ville du non-droit”, des journalistes marocains invités en 2001 par l’Association pour le développement et la coopération avec le Nord Africain, nous décrivaient comment les enfants et femmes espagnols changeaient immédiatement de rue une fois qu’ils remarquaient l’arrivée d’un Arabe et surtout d’un marocain, un “*moro*”⁽¹⁵⁾.

15)- *Alayam*, n° 39, 2002,
op. cit.

Les Marocains sont indésirables et de plus en plus marginalisés dans le tissu social. Ils souffrent de toutes sortes de discriminations, tant en matière de salaires que de conditions de travail. Deux catégories d’immigrés souffrent davantage encore : les femmes et les clandestins. Selon l’étude réalisée par Colectivo IOE en 2001, le salaire des immigrées est de 76 % inférieur à celui perçu par les Espagnoles. La durée du travail ne descend pas au-dessous de quatorze heures, alors que légalement elle ne doit être que de neuf heures. Celles qui travaillent dans les boîtes de nuit à Marbella, Almeria, Séville et ailleurs travaillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre. D’après la même étude, 10 % des Marocaines pratiquent la prostitution parmi un ensemble de 150 000 femmes qui s’adonnent à cette activité en Espagne⁽¹⁶⁾. Cependant, le ministre de l’Intérieur espagnol avait déclaré en 2001 que 80 % des immigrées marocaines sont des prostituées⁽¹⁷⁾. Ces femmes sont surexploitées par des mafias qui les traitent comme des esclaves, et les changent tous les deux ans comme des voitures !

16)- Colectivo IOE, *Mujer, inmigracion y trabajo*, Imsero, Madrid, 2001.

17)- *Alayam*, n° 39, 2002,
op. cit.

Les secteurs qui emploient des Marocains

Année	Agriculture	Construction	Services domestiques	Autres services
1998	6 760	551	2 798	1 022
1999	6 734	1 210	3 745	1 536

Source : Abdelkrim Belguendouz, 2002, *op. cit.*

Quant aux clandestins, les entrepreneurs espagnols profitent de leur situation irrégulière pour les exploiter au maximum. Quand ils les payent, c'est généralement moins de 4 000 pesetas par jour (24 euros environ). La situation des immigrés établis légalement n'est pas meilleure. À l'exception d'une minorité qui ont un emploi stable dans le secteur secondaire ou dans le tertiaire, la majorité des emplois occupés par les Marocains sont saisonniers et effectués au bénéfice des secteurs agricole, des services et de la construction.

Almeria, la "petite Californie d'Europe"

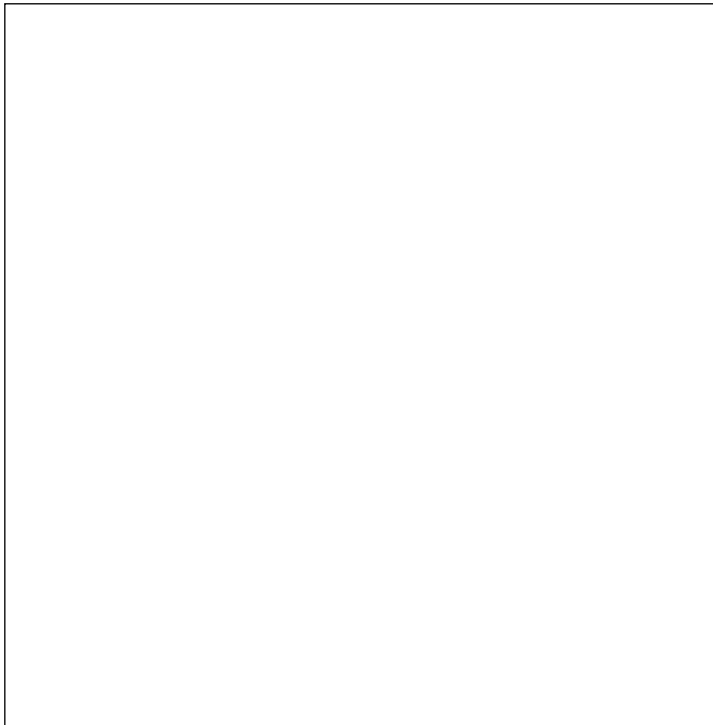
Certaines régions comme l'Andalousie n'auraient pas pu connaître le développement spectaculaire des cultures sous serre sans la surexploitation d'une communauté immigrée, essentiellement marocaine, à laquelle est contestée la simple revendication de ses droits sociaux⁽¹⁸⁾. À Almeria, qualifiée aujourd'hui de "petite Californie d'Europe", et plus précisément à El Ejido, "terre d'apartheid sous plastique", les 16 000 Marocains en situation légale et les quelques 3 000 clandestins sont soumis à une exploitation intensive et vivent dans des conditions infrahumaines. Selon un rapport réalisé en l'an 2000 par la Centrale syndicale d'Andalousie, le salaire d'un ouvrier agricole espagnol varie entre 4 000 et 6 000 pesetas par jour, alors que celui des Marocains n'atteint que rarement les 4 000 pesetas, tandis que les clandestins touchent un salaire beaucoup plus faible et que parfois les entrepreneurs refusent carrément de les payer.

À noter que, pendant les périodes de récession de l'activité, les employeurs – en particulier ceux du secteur agricole et du bâtiment – préfèrent embaucher des clandestins plutôt que des immigrés légaux. Dans ces conditions, les "régularisés" sont obligés d'accepter les conditions et le salaire des clandestins sous peine de connaître le chômage. La fragilité de la situation économique de la communauté marocaine en Espagne se répercute nettement sur ses conditions de vie. En effet, comme l'objectif essentiel de tous les immigrés économiques est d'optimiser l'épargne, ceci les pousse à chercher une habitation de fortune ayant un minimum de confort. Ceux qui ne sont pas parvenus à stabiliser leur situation ou qui sont arrivés de fraîche date habitent – à cinq, dix personnes, voire plus – des cabanes dépourvues d'eau, d'électricité, de toilette, de douche... Les immigrés qui ont procédé au regroupe-

18)- Victor Angel Lluch, "En Espagne, un apartheid sous plastique", *Le Monde diplomatique*, Paris, mars 2000.

ment familial habitent souvent les vieilles demeures à loyer modéré, situées dans les quartiers anciens ou périphériques, comme c'est le cas à Madrid. Certains sont logés gratuitement chez leur employeur à la campagne. Une enquête récente menée à Almeria a montré que 45 % des logements des immigrés disposent de l'eau courante, 69 % de l'électricité, 43 % d'une salle de bain. La majorité d'entre eux *"végète dans des habitations de fortune abandonnées par la population locale, des entrepôts ou dans des huttes, bricolées avec des rebuts (plastiques, cordes, tôles, contreplaqués, cartons)."*⁽¹⁹⁾ Les autorités locales, conscientes de cette situation dramatique, n'hésitent pourtant pas à exercer davantage de pression sur les Marocains, par la destruction de leur cabane. Au printemps dernier, les autorités d'El Ejido ont allumé le feu dans la cabane d'un Marocain alors qu'il dormait à l'intérieur, ce qui lui a causé de graves brûlures.

19)- Abdelkrim Belguendouz, 2002, *op. cit.*



"Une famille assiste à une fantasia", Témara.

Ce comportement, qualifié de "nazi" par la présidente des femmes progressistes d'El Ejido, constitue une atteinte très grave aux droits de l'homme dans un pays qui prétend les respecter. Dans ces conditions, il y a peu de possibilités, voire aucune pour les immigrés marocains d'avancer sur la voie de l'intégration dans la société espagnole. Une telle réalité nourrit le racisme et la xénophobie. Selon un sondage réalisé en 2001, 50 % des Espagnols détestent les Marocains, bien qu'ils reconnaissent qu'ils occupent des emplois dénigrés par les Espagnols⁽²⁰⁾.

20)- *El País*, Madrid, 9 janvier 2001.

Aujourd'hui en Espagne, tout est en place pour l'explosion raciste. Les problèmes qui ont déclenché les événements d'El Ejido en l'an 2000 persistent, voire même s'aggravent.

Le recours du gouvernement central à des immigrées polonaises, embauchées pour remplacer 4 000 Marocains dans la cueillette des fraises à Huelva durant les premiers mois de l'an 2002, ne constituait-il pas une incitation à la violence et à la recrudescence du racisme ? En effet, la

situation des Marocains s'est transformée en véritable enfer. Ceux établis légalement, et les 3 000 clandestins, après épuisement de leurs ressources, se nourrissent quotidiennement des ordures des Espagnols. Certains d'entre eux n'hésitent pas à utiliser des armes pour voler de quoi manger. Ce qui provoque des

incidents racistes. Quelques immigrés ont été menacés de mort s'ils ne quittaient pas la ville, et l'idée de se débarrasser des Marocains, devenus synonymes de criminels, s'est développée. C'est pourquoi l'immigration des Marocains en Espagne risque de générer des tensions encore très graves si les responsables des deux pays ne prennent pas la question migratoire au sérieux.

Tous les indicateurs permettent de prévoir que le flux de l'émigration clandestine marocaine vers l'Espagne gardera sa vitalité dans les années à venir.

L'émigration clandestine continuera

Aujourd'hui, tous les indicateurs permettent de prévoir que le flux de l'émigration clandestine marocaine vers l'Espagne gardera sa vitalité dans les années à venir. Les barrières anti-immigrés construites à Ceuta et le recours à des moyens très sophistiqués pour le contrôle des frontières ont montré leur incapacité à arrêter les départs. Il en est de même pour les accords de réadmission. Et si les autorités espagnoles ne cachent pas officiellement leur colère à l'égard de l'intensité de l'émigration clandestine marocaine, elles ne reconnaissent pas malheureusement le besoin des entrepreneurs espagnols de cette main-d'œuvre illégale. Certains responsables européens, réunis à Séville en juin 2002, ont vite compris que la campagne menée par le gouvernement de José Maria Aznar contre le Maroc était motivée par le non renouvellement par le Maroc de l'accord de pêche avec l'Union européenne, plutôt que par le non contrôle par celui-ci de l'émigration clandestine.

Car les immigrés marocains, malgré leur mauvaise réputation dans la société espagnole, sont très appréciés par les employeurs, comme travailleurs (esclaves) dans les champs. À titre indicatif, les 4 000 Marocains de la région de Huelva produisaient le double de ce qu'ont produit les 7 000 polonaises qui les ont remplacés dans la cueillette des fraises en 2002. En Espagne, les agricultures ne pourront pas se passer des immigrés marocains, et surtout des clandestins qui seraient prêts à accepter moins de la moitié du salaire journalier demandé par les tra-

vailleurs espagnols. En effet, le gouvernement Aznar, par le durcissement de ses positions envers l'immigration et par la mise en œuvre d'une politique migratoire discriminante, n'a-t-il pas commencé la campagne électorale de 2003 ? L'Espagne, en raison de son vieillissement démographique, va certainement avoir besoin de main-d'œuvre étrangère. De même, le bouleversement qu'a connu la société espagnole depuis son ouverture et l'évolution des mentalités exige le recours à la main-d'œuvre immigrée pour occuper des emplois dont les Espagnols ne veulent pas.

Malheureusement, au Maroc, aucun indicateur ne permet de prévoir le recul de l'émigration clandestine. Les dernières élections législatives ont révélé que 41 % des électeurs étaient déclarés chômeurs, et 61 % analphabètes. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le gouvernement, tout en se montrant incapable d'alléger la pression sociale, ne cache pas son désintérêt à prendre des mesures sévères contre le développement de l'émigration clandestine. Comme l'a déclaré un haut responsable marocain de la sécurité aux journalistes du quotidien espagnol *El País*, "*chaque émigrant marocain qui traverse le Détroit est une bouche de moins à nourrir, c'est un mécontentement de moins à la maison, et si les choses vont bien pour lui, il sera dans très peu de temps une source de rentrées d'argent avec lesquelles pourront vivre décentement ses proches qui sont restés au pays*"⁽²¹⁾. Les autorités marocaines s'intéressent autant à la collecte de devises qu'à la défense des droits des immigrés et à la préservation de leur dignité. La dénonciation des conditions inhumaines dans lesquelles vivent les Marocains à El Ejido émanait de la société suisse Migros, d'un groupe parlementaire Européen et non pas du gouvernement marocain. Ceci montre le peu d'intérêt accordé par ce dernier à sa diaspora.

Aujourd'hui, après la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale constituée après vingt-sept jours de négociations, aucun signe de changement n'est apparu : c'est la continuité. Il s'ensuit que les problèmes structurels du Maroc ne seront pas résolus, et que par conséquent l'émigration clandestine continuera. Les mesures prises de part et d'autre de la Méditerranée pour décourager les éventuels clandestins à renoncer à leur projet migratoire ont montré leurs limites. La lutte contre l'émigration clandestine vers l'Espagne ne passe pas par la destruction des barques de la mort interceptées ici et là, ni par des campagnes de sensibilisation, ni par le durcissement du contrôle des frontières, mais elle passe nécessairement par la lutte contre la pauvreté. Car comme le disait Alfred Sauvy : "*Si les richesses ne vont pas vers les pauvres, ce sont les pauvres qui iront vers les richesses.*" D'autant qu'aucun gouvernement espagnol, qu'il soit de gauche ou de droite, n'a pu s'attaquer directement à l'économie souterraine, dont le fonctionnement est largement tributaire, comme on le sait, de l'afflux permanent d'une main-d'œuvre clandestine. ◀

21)- Abdelkrim Belguendouz, 2002, *op. cit.*